Accusé de réception en préfecture
047-200068948-20260923-DE_116_2026-DE
Date de télétransmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026

Albret Communauté

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 23 SEPTEMBRE 2026

19- Objet : MOBILITÉ : CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL AVEC VOIES NAVIGABLES DE France (VNF) – 2023-2028
N° Ordre : DE-116-2026
Rapporteur : Christophe Sans, vice-président à la Mobilité
Nomenclature : 8.4 – Domaine de compétence par thème – Aménagement du territoire

L'an deux mille vingt-six, le 23 septembre à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Saint-Pé-Saint-Simon, après convocation régulière du Président du 16 septembre 2026, et sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (46) :
Andiran : M. Lionel LABARTHE
Barbaste : Mme Valérie TONIN et M. Michel DAUNES
Bruch : M. Alain LORENZELLI
Buzet-sur-Baïse : Mme Anaïs BOSIO et M. Christophe SANS
Calignac : Mme Sandra LEMAIRE, suppléante
Espiens : M. Serge LARROCHE
Feugarolles : Mme Pascale DOUCET-SAVARY et M. Jean-François GARRABOS
Fieux : Mme Brigitte CERVERA, suppléante
Francescas : Mme Joannie CARRERE
Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN
Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Samuel LARIGALDIE
Lasserre : Mme Diane ROUX-DELAGARDE
Lavardac : Mmes Isabelle SALIS, Hélène DEMESTE et MM Ludovic BIASOTTO, Sébastien CRUSSIÈRE
Le Fréchou : M. André APPARITIO
Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET
Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE
Mézin : Mme Anne LAVERNY et M. Jean-Louis CARLESSO
Moncaut : Mme Danièle RUFINO
Moncrabeau : -
Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL
Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT
Montesquieu : M. Patrick FERRI
Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Marie-Ange PRADO et MM Daniel ESSERTEL, Hugues DAVID, Nicolas LACOMBE, Jean-François TUFFERY, Manuel VICENTE
Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ
Poudenas : M. François DUPRAT
Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE
Saint-Pé-Saint-Simon : M. Michel SABATHIER
Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Alain BELLO
Sainte-Maure-de-Peyriac : Mme Patricia CAZALIEU, suppléante
Sos-Gueyze-Meylan : M. Bruno SANNER, suppléant
Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI
Vianne : Mme Laurence BENLLOCH
Xaintrailles : M. Jérôme MOUCHET

Membres absents ayant donné procuration (6) :
Barbaste : Mme Aurélia BONA à Mme Valérie TONIN
Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL à M. Alain LORENZELLI
Nérac : Mme Najet EL KHAIRI à Mme Edith BUSQUET, Mme Stéphanie GARBAY à M. Nicolas LACOMBE, M. Serge ARNAUNÉ à M. Hugues DAVID, M. Patrick GOLFIER à M. Jean-François TUFFERY

Accusé de réception en préfecture
047-200068948-20260923-DE_116_2026-DE
Date de télétransmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026

Membres absents excusés (5) :
Calignac : Mme Stéphanie DAVID suppléée par Mme Sandra LEMAIRE
Fieux : M. Joël AREVALILLO suppléé par Mme Brigitte CERVERA
Nérac : Mme Mélanie SERRES-SOLANO
Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ suppléé par Mme Patricia CAZALIEU
Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON suppléé par M. Bruno SANNER

Membres absents non excusés (0) :

Secrétaire de séance : Nicolas Lacombe a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers	
En exercice : 53	
Présents : 46	Votants : 52
Absents : 11	- Dont « pour » : 52
- Dont suppléés : 4	- Dont « contre » : 0
- Dont représentés : 6	- Dont abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu les statuts d'Albret Communauté ;

Vu la décision du Président n°DEC-149-2020 du 17 décembre 2020 approuvant le projet de coopération territoriale entre l'Agglomération d'Agen et Albret Communauté pour la mise en tourisme de la liaison vélo Agenais-Albret ;

Vu la commission Mobilité du 10 juin 2026 ;

Considérant la création du projet Cyclo'Nature permettant la valorisation touristique des itinéraires cyclables Canal des Deux Mers à vélo, Scandibérique et V82 entre le territoire Agenais et de l'Albret ;

Exposé des motifs :
Dans le cadre du projet de coopération entre l'Agglomération d'Agen et Albret Communauté ayant pour objectif de renforcer l'offre touristique et les services à la population sur le thème de l'itinérance douce, des équipements vélos (racks à vélo, ateliers de réparation/gonflage vélos et signalétiques cyclables) ont été installés sur le territoire. Certains de ces équipements se trouvent sur l'emprise des Voies Navigables de France. Il est donc nécessaire de signer une convention d'occupation du domaine public avec VNF. La convention débutée en 2023 se termine en 2028, elle est renouvelable sur demande écrite d'Albret Communauté.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Considérant l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

► **D'accepter** les termes de la convention jointe en annexe,

► **De signer** la convention jointe en annexe.

Accusé de réception en préfecture
047-200068948-20260923-DE_116_2026-DE
Date de télétransmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président

Nicolas Lacombe,
Secrétaire de séance

Publication le : 28 SEP. 2026